



RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00540

Numéro SIREN : 478 606 205

Nom ou dénomination : PTBG ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2016 sous le numéro de dépôt 366

PTBG ET ASSOCIES
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.541.300 EUROS
Siège Social : COLOMBELLES (14460)
Campus Effiscience – 1, Rue du Bocage
Caen La Mer
R.C.S. CAEN 478 606 205

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 16 NOVEMBRE 2015

Le 16 novembre 2015 à 15 heures, les associés de la Société par Actions Simplifiée PTBG ET ASSOCIES, au capital de 1.541.300 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Chaque associé a été régulièrement convoqué.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Pascal THOREL représentant permanent de la SARL HOLDI PTBG, Présidente de la Société par Actions Simplifiée.

Monsieur Mathias PELLETIER assume les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Renaud BEX, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, assiste / n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que tous les associés présents ou représentés possèdent 154.130 actions sur les 154.130 actions composant le capital social.

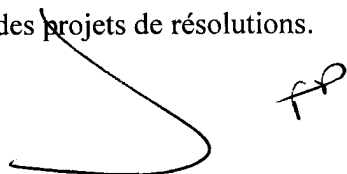
L'Assemblée Générale peut, en conséquence, valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes titulaire,
- la feuille de présence et les procurations données par les associés représentés, ainsi que les formulaires de vote par correspondance,
- un exemplaire des statuts de la société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- le texte des projets de résolutions.

A large handwritten signature, possibly 'J.P. Thorel', is written in black ink. To its right, there are smaller handwritten initials, possibly 'MB' or 'PB', also in black ink.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions légales et réglementaires et que les documents et renseignements prévus par la loi ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Directeur Général – Nomination d'un nouveau Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix, les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION. DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL – NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la Société AUDEO, Société à Responsabilité Limitée d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes, au capital de 10.000 Euros dont le siège social est à COLOMBELLES (14460), Campus Effiscience – 1 rue du Bocage – Caen La Mer, et immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 521 599 753, de son mandat de Directeur Général de la société, à compter du 13 octobre 2015, et ce, sans indemnité.

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau Directeur Général de la Société, pour une durée illimitée, à compter du 13 octobre 2015 :

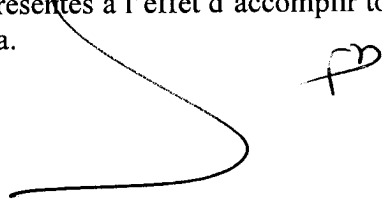
- **Monsieur François DINEUR**
Né le 27 mai 1977 à SAINT-SAULVE (59)
Demeurant à BIEVILLE-BEUVILLE (14112), 3 rue Lionel Boccard.

Monsieur François DINEUR déclare accepter les fonctions de Directeur Général de la Société et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions. Il déclare ne faire l'objet d'aucune condamnation de nature à lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION. POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité de dépôt et autres qu'il appartiendra.

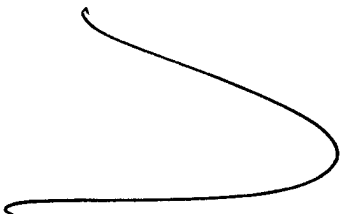


Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

<p><u>Le Président</u> Monsieur Jean-Pascal THOREL</p>	<p><u>Le Secrétaire</u> Monsieur Mathias PELLETIER</p>
	<p><i>« Bon pour démission de mes fonctions de Directeur Général »</i></p>
<p>Monsieur François DINEUR</p>	
<p><i>« Bon pour acceptation de mes fonctions de Directeur Général »</i></p> <p><i>Bon pour acceptation de mes fonctions de Directeur Général</i></p> 